



Plaidoyer

**Pour la juste place des femmes
dans les instances décisionnelles
de l'Église**



Juin 2015

L'Action catholique des femmes est un mouvement d'Église. Mouvement d'action catholique, il regroupe aujourd'hui plus de 4500 femmes qui puisent leur inspiration et leur action dans l'Évangile et la vie chrétienne. L'Action catholique des femmes est aussi une association loi 1901. Créée en 1901, elle fut l'une des premières associations féminines françaises, et sa mission se décline en trois axes :

La spiritualité, une paix intérieure

Créées à l'image de Dieu, les femmes ont le don de tisser des liens et d'entrer en dialogue. L'Action catholique des femmes reçoit la Bible comme une parole de vie, Parole de Dieu, source de confiance et d'espérance. Les femmes affirment le sens de leur engagement chrétien en conciliant spiritualité et solidarité.

Le partage, un don de soi

En proposant des temps d'échanges et de relecture de vie, l'Action catholique des Femmes invite les femmes à dialoguer, dans un grand respect, à se laisser interroger, à témoigner, à décider et à agir afin que chacune découvre des chemins de liberté pour assumer son identité, orienter sa vie, et apporter sa contribution à la vie du monde.

L'engagement, une force au féminin

Pour un monde plus juste, entre les hommes et les femmes, l'Action catholique des femmes œuvre pour le respect des libertés, des droits et de la dignité des femmes dans la société et dans l'Église. Les femmes s'engagent concrètement, en partenariat avec d'autres associations, et des responsables politiques.

Sommaire

Avant-propos	p. 5
Introduction	p. 9
Chapitre 1 : l'Alliance	p. 13
Chapitre 2 : se former et former.....	p. 20
Chapitre 3 : les discriminations dans la liturgie	p. 25
Chapitre 4 : les ministères	p. 31
Notre vision	p. 43
Annexe 1	p. 46
Annexe 2	p. 55
Annexe 3	p. 57



Avant-propos

Notre démarche est partie d'une part d'un ressenti très fort des membres à propos de l'insuffisante participation des femmes aux décisions de l'Église, et d'autre part d'un défi à relever exprimé par le pape François. Pour apporter notre contribution à ce grand défi, nous avons voulu en 2014 y associer toutes les femmes de notre mouvement. Cette même année, notre projet associatif a comporté trois axes : faire vivre l'association, la vie associative, la vie « apostolique ». Ce troisième axe s'est ainsi concrétisé par la rédaction d'un plaidoyer sur la place des femmes dans l'Église : nous aimons l'Église et nous voulons la servir.

Lorsque nous nous sommes retrouvées pour déterminer l'intitulé du plaidoyer, nous avons abouti à ce consensus : l'absence de participation des femmes aux décisions de l'Église était vécue par les femmes présentes avec beaucoup de souffrance, comme une blessure.

Comme noté ci-dessus, nous avons voulu saisir l'opportunité présentée par notre pape François qui a évoqué, à plusieurs reprises, les femmes et leur place dans l'Église, depuis son élection, en mars 2013 : « *Il est nécessaire d'agrandir les espaces pour une présence plus incisive dans l'Église [...] Le génie féminin est nécessaire là où se prennent les décisions importantes. Aujourd'hui, le défi est celui-ci : réfléchir sur la place précise des femmes, aussi là où s'exerce l'autorité dans les différents domaines de l'Église.* »¹ L'exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*² du Pape François consacre deux paragraphes aux femmes. Dans l'un d'entre eux, le Pape écrit : « *Les revendications des droits légitimes des femmes, à partir de la ferme conviction que les hommes et les femmes ont la même dignité, posent à l'Église des questions profondes qui la défient et que l'on ne peut éluder superficiellement [...] C'est un grand défi qui se présente ici aux pasteurs et aux théologiens, qui pourraient aider à mieux reconnaître ce que cela implique par rapport*

1 - Entretien du Pape François aux revues des Jésuites, septembre 2013

2 - Pape François, *Exhort. Apost. Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013

au rôle possible de la femme là où se prennent des décisions importantes, dans les divers milieux de l'Église.»³

Notre réflexion et nos échanges ont abouti à donner l'axe suivant au plaidoyer :
« Suite à l'exhortation du Pape François, l'Acf – l'Action catholique des femmes – plaide pour que les femmes accèdent à part égale avec les hommes aux instances décisionnelles de l'Église. »

De même que le Pape François a souhaité donner la parole à de multiples chrétiens en vue du Synode sur la famille, il nous est apparu approprié et dans l'esprit de notre mouvement, de procéder de la même manière auprès de personnes, pour la plupart catholiques, femmes engagées, prêtres, évêques, et catholiques pratiquants. C'est ainsi que nous avons envoyé des questionnaires (Annexe 2), effectué des interviews (Annexe 3), et organisé des « murs de parole »⁴ les 7 et 8 mars 2014, à l'occasion de la Journée de la femme, et du premier dimanche de Carême, avec la question suivante : « *Que pensez-vous de la place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église ?* » Nous avons interrogé près de 4000 personnes : 2600 personnes ont participé aux murs de parole, et 1200 personnes ont répondu aux questionnaires ou interviews.

Des hommes et des femmes ont pu ainsi exprimer leurs opinions et apporter leur contribution à ce projet de plaidoyer pour une juste place des femmes dans l'Église. Compte-tenu de la richesse des témoignages, il nous a semblé important de les mettre en valeur et de les faire remonter car ils constituent l'élément clé sur lequel ont reposé les travaux du plaidoyer. L'articulation de ce document est en effet issue de l'analyse de toutes les réponses reçues, elles illustrent et étayent notre plaidoyer. L'essentiel de ces témoignages figurent en Annexe I.

3 - Op .cit. n° 104

4 - Le mur de paroles est une technique particulière utilisée dans un lieu public pour faire exprimer des personnes (souvent les passants). Celles-ci sont invitées à écrire leurs convictions, leur pensée, sur des feuilles qui sont ensuite installées sur un «mur» qui peut être un fil, un mur, un panneau etc. Il permet d'ouvrir le dialogue avec les personnes qui écrivent. Contrairement au mur qui « ferme », le mur de paroles « ouvre », il ouvre en effet sur le dialogue.

En réalisant ce plaidoyer, nous avons voulu faire nôtre le constat et les souhaits de Pilar Bellosillo, présidente de l'UMOFc (Union mondiale des organisations féminines catholiques, dont l'Action catholique est membre fondateur) en 1962, auditrice sur sa requête au Concile, et qui écrira à la fin de celui-ci « *Pour être fidèles à Vatican II, nous devons nous charger de la cause de Dieu dans l'histoire du monde. En ce qui concerne l'Église [...] la moitié du Peuple de Dieu apparaît comme passive et gérée par l'autre moitié. L'UMOFc prend la décision d'être honnêtement et de l'intérieur même de l'Église, une conscience critique. Nous sommes l'image de Dieu avec l'homme [...] Nous devons aussi nous charger de la cause de Dieu dans le monde* ». ⁵

En écrivant notre plaidoyer, nous voulons donc être, pour reprendre sa parole « *honnêtement, et de l'intérieur même de l'Église, une conscience critique* », c'est ainsi que nous voulons servir l'Église.

Nature du document

Ce travail n'est pas un travail universitaire, biblique ou théologique. C'est un travail collectif, réalisé par un mouvement d'Église, autrement dit un texte de réflexion de femmes croyantes, en mouvement, qui s'interrogent, à partir de ce qu'elles croient et vivent, sur ce que le Christ désire aujourd'hui pour son Église. Car l'expérience directe en matière de la vie des femmes en Acf au sein de l'Église de France, peut nous permettre de comprendre les « défis » à relever aujourd'hui.

Ce plaidoyer est donc avant tout un document ecclésial, la parole de notre mouvement, résultat de la démarche d'une année, et dans laquelle nous nous sommes impliquées avec, nous le rappelons, le désir de nous mettre au service de l'Église et de la foi chrétienne. Baptisées, nous sommes en effet à l'écoute de la Parole de Dieu, pour être disciples et missionnaires. En particulier, les groupes de travail du mouvement se sont engagés dans cette réflexion interne, en s'investissant dans l'analyse des causes et des solutions qui pourraient être apportées au problème de la représentativité des femmes dans l'Église.

5 - http://www.culture-et-foi.com/dossiers/vatican_II/annine_parent.htm

Nous sommes bien conscientes que depuis quelques années des avancées ont eu lieu, elles ont permis aux femmes d'accéder à de nombreuses responsabilités dans de multiples domaines de la vie de l'Église, nous l'évoquons plus bas. Mais le temps n'est-il pas venu, comme l'écrit notre Pape – *« les revendications des droits légitimes des femmes, à partir de la ferme conviction que les hommes et les femmes ont la même dignité, posent à l'Église des questions profondes qui la défient et que l'on ne peut éluder superficiellement [...] »* – d'aller au-delà de ce qui se fait actuellement en se mettant à l'écoute de l'Esprit, afin de discerner les missions qui peuvent être confiées aux femmes, baptisées et authentiques disciples ? Nous tenons aussi à rappeler dans cet avant-propos qu'il ne s'agit en aucun cas pour nous de vouloir « prendre le pouvoir » comme on peut souvent l'entendre. Nous le savons bien, toute mission reçue dans l'Église relève d'un appel après discernement. Il s'agit donc avant tout de se mettre au service de l'Évangile, avec nos talents et nos expériences spécifiques. La diversité des appels qui est offerte aux hommes ne peut-elle pas désormais être proposée également aux femmes ?

Nous espérons qu'au-delà des craintes que peuvent susciter les suppliques des femmes, notre plaidoyer, certes audacieux, ouvrira un chemin vers l'Église de demain, où l'alliance homme-femme sera vécue de manière plus authentique.

Introduction

« L'heure vient, l'heure est venue
où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude,
l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence,
un rayonnement, un pouvoir jamais atteint jusqu'ici. »

Message aux femmes, Concile Vatican II

« *Dans l'Église primitive, les femmes jouaient un rôle important. Elles sont les premiers témoins de la Résurrection [...] et les collaboratrices des apôtres* » (Actes des apôtres, 16, 14.40; 18, 2.26; Romains, 16, 1.3.6.12 sq) déclarait le Cardinal Kasper en 2013, dans une intervention auprès de l'assemblée des évêques d'Allemagne.⁶ En effet, dans le christianisme naissant, les femmes sont missionnaires, collaboratrices de la foi, martyres, prophétesses (Ac 21, 8) veuves, vierges, diaconesses. Selon les Actes des Apôtres, elles accueillent chez elles, organisent les réunions de prière, leur autorité est reconnue et elles sont un point de référence pour les églises locales. Paul dans ses épîtres nomme de nombreuses femmes, dont il loue le travail et l'engagement missionnaire et ecclésial (Rm 16, 1-16). Pourtant, il limite leur rôle et leur place, en particulier dans le domaine de l'enseignement.

De son côté, Clément d'Alexandrie écrit que les Apôtres se faisaient accompagner dans leur ministère d'évangélisation, de « *femmes qui étaient non des épouses, mais des sœurs, pour être leurs collaboratrices auprès des femmes qui demeuraient à la maison : par elles, la doctrine du Seigneur pénétrait dans les appartements des femmes sans prêter à confusion.* »⁷

Cet apostolat missionnaire se faisait ainsi auprès des femmes et en privé.

6 - La collaboration entre hommes et femmes dans l'Église, 18-21 février 2013

7 - Clément d'Alexandrie Stromates III, 6, 53

Mais peu à peu, certaines des fonctions précédemment citées, telles que la prophétie, disparaissent au profit des ministères ordonnés, et les femmes en sont exclues. En effet, à la fin du premier siècle, lors de la mise en place de ce qu'on appelle la « triade ministérielle » – évêque, prêtre, diacre – les femmes sont très vite écartées de celle-ci, car elle se construit sur le modèle des prêtres de l'Ancien Testament, qui étaient exclusivement des hommes. Différentes raisons sont également évoquées : la femme créée après l'homme lui est inférieure, elle se doit donc de lui être soumise, c'est elle qui a été « séduite » par le serpent ! Les femmes seront donc éloignées quasi-immédiatement des ministères publics de la parole, de l'enseignement, et des fonctions sacerdotales.

Parallèlement, Tertullien, figure emblématique de la communauté chrétienne de Carthage, a été un des premiers à lutter activement contre les cultes païens et contre le gnosticisme des femmes du mouvement de Marcion, qui les conduisaient, notamment à s'octroyer le sacerdoce. De là commenceront les premières polémiques et les interprétations antagonistes de l'enseignement de Paul, qui perdureront jusqu'au Moyen Âge : les femmes seront alors définitivement écartées de tout ministère.

L'Église, au cours de l'histoire de l'humanité, a permis à la société civile de grandes avancées, la défense de la dignité de la personne humaine en est un exemple. Elle a su, au nom du « *depositum fidei* », être précurseur en politiques sociales. Mais aujourd'hui, devant les inégalités hommes-femmes remises en cause, n'est-il pas venu le temps de se mettre à l'écoute de l'Esprit pour discerner ce que le Christ attend de son Église ? En effet, l'Église ne devrait-elle pas se libérer définitivement de cette image « passéiste » de la femme, longtemps tenue responsable du péché originel, et de fait souvent cantonnée dans des fonctions de service ? Ne se prive-t-elle pas de talents et de richesses indiscutables ?

Plus précisément, à la suite de Marie-Jo Thiel, professeur d'éthique et de théologie morale à la faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, qui reprend un rapport présenté au Conseil de l'Europe en

2005 par Rosemary Zapfi-Helbing, conseillère nationale et européenne du Parti Démocrate-Chrétien suisse de 1995 à 2006, ne peut-on pas dire que « *la plupart des femmes sont affectées d'une manière ou d'une autre par la position des différentes religions à l'égard des femmes [...] que si Dieu a créé des hommes et des femmes égaux en dignité, chaque sexe se voit attribué par Dieu ou en son nom, des responsabilités spécifiques et non interchangeables ? Ce qui (...) a conduit à des traitements discriminatoires, les femmes étant sommées de " rester à leur place ", celle que l'allemand résume avec les 3 K: Kinder, Küche, Kirche (enfants, cuisine, Église) ».⁸*

« Il ne s'agit pas pour la femme de revendiquer la parité comme une fin en soi mais de permettre à l'Église d'entendre la souffrance, les peines et les joies, ainsi que les problèmes plus spécifiques de la moitié de ses membres. L'Église se prive d'une audience quand elle prend position sur les sujets de société et en particulier lorsqu'il s'agit de pastorale familiale, d'éducation et de vie sociale. L'Église ne pourrait-elle pas être prophète en mettant en cohérence son dire et son faire ? » (Extrait d'une interview d'une femme engagée)

Lors du Synode de la famille, le pape François a réfuté, dans son message de « mise en garde » aux pères synodaux : « *La tentation de raidissement hostile: c'est-à-dire de tout enfermer dans l'écrit (la lettre) et ne pas être surpris par Dieu, le Dieu des surprises (l'esprit). Du temps de Jésus, c'est la tentation des Zélotes, des scrupuleux, des empressés et de ceux qu'on appelle aujourd'hui les traditionalistes ou aussi les intellectualistes.* »⁹ Notre message ne rejoint-il pas celui de notre Pape ? Pourquoi ne pas se laisser guider par le « Dieu des surprises » en écartant les écrits de l'Église qui enferment, afin d'entendre la demande qui émane d'une partie de la moitié de l'humanité: les femmes ? L'Esprit souffle et ouvre un chemin de liberté, Il nous pousse à être audacieux et inventifs !

8 - Conférence de M.J.Thiel, *Femmes dans l'Église du Christ*, 29 novembre 2005, Strasbourg

9 - Discours final du Pape François, 18 octobre 2014, Synode sur la famille, Rome

« Le Pape François s'est entouré d'un Conseil de cardinaux pour réfléchir sur les problèmes essentiels que rencontre l'Église. C'est une démarche qui dénote un grand progrès, mais pourquoi n'y a-t-il pas une seule femme dans cette instance ? Il est urgent que l'Église comprenne que sa première mission, annoncer la Parole de Dieu, nécessite la présence de femmes, autant de femmes que d'hommes, dans toutes ses instances... S'il faut être cardinal pour conseiller le Pape, eh bien nous devons avoir des femmes cardinales ! Comme nous devons avoir des femmes dans nos conseils paroissiaux, des femmes qui prêchent dans nos églises, des femmes diacres à défaut de femmes prêtres etc. Cette question, essentielle ne peut plus longtemps être éludée. L'Église est à la croisée des chemins. »
(Extrait des murs de parole)

C'est dans un esprit d'audace et de liberté que l'Acf a mis en place des murs de paroles dans toute la France en s'appuyant sur ses équipes. En impliquant les communautés des femmes et hommes de nos églises, nous avons pu constater que nombre d'entre eux étaient sensibilisés à cette question centrale de la place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église, et qu'ils exprimaient un désir de changement. N'est-ce pas là un signe des temps ?

Le développement de ce document, s'articule autour de 4 chapitres : la notion d'alliance et non de complémentarité, le rôle des femmes dans la formation, les « discriminations » dans la liturgie, et l'accès des femmes aux ministères.

Chapitre 1 : l'Alliance

« Il faut toujours avoir les mains vides,
il ne faut rien retenir, il faut accueillir cette absence,
ce silence, ce vide pour qu'advienne Dieu en soi. »

Etty Hillesum

La dyade homme-femme est régie par des règles anthropologiques complexes, révélant bien souvent un rapport de domination. Cependant, au sein de l'Église, il nous paraît primordial de dépasser ces difficultés pour qu'ensemble l'homme et la femme puissent pleinement s'épanouir et conclure l'Alliance avec Dieu.

« **Le génie féminin ne doit pas dériver jusqu'à ce que les femmes deviennent hommes, ce qui serait un appauvrissement.** » (Extrait des réponses des prêtres).

Alors que signifie ce « génie féminin » ?

Dans la langue courante, le génie, propre à l'individu, est synonyme de talent, de don. Dans l'Église, on reconnaît aux femmes un génie spécifique qui leur confère des aptitudes dans « *l'attention particulière envers les autres, qui s'exprime de façon spéciale, bien que non exclusive, dans la maternité* », écrit le Pape François.¹⁰ Néanmoins, on peut se demander ce qui se cache derrière ce vocabulaire de louange. En effet, encenser le féminin ne serait-il pas une façon subtile de masquer le pouvoir réservé au masculin ? En 1930, Emmanuel Mounier, philosophe français, soulignait déjà dans son *Manifeste au service du personnalisme* que « *La loi qui prévaut est évidemment celle du plus fort, en l'espèce, celle de l'homme. Il se réservera les nobles tâches, remettant à la femme tous les travaux serviles en vertu de la "loi naturelle à son sexe" et d'un "génie féminin"*, »

10 - Pape François, *Exhort. Apost. Evangelii Gaudium*, n° 103, 24 novembre 2013

comme par hasard exactement complémentaire du confort et satisfactions de l'homme [...] »¹¹

Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa (Gen 1, 27). « C'est une ode à la différence car Dieu a créé l'être humain comme être masculin et féminin, dotés tous deux de la même dignité humaine et sur lesquels a été envoyé et continue d'être envoyé l'Esprit Saint. »¹²

A partir de ce verset cité ci-dessus, dans « *La Bible et sa culture* », Michel Quesnel, bibliste, met l'accent sur l'égalité de l'homme et de la femme qui, homme et femme, sont à l'image de Dieu : « *L'homme, l'être humain, est créé d'emblée masculin et féminin. En une seule phrase, sont dites l'unité d'une part, la différence qui articule cette unité d'autre part. Un subtil jeu sur le singulier et le pluriel confirme cette proposition qui fonde l'égalité de l'homme et de la femme en les déclarant l'un et l'autre à l'image de Dieu.* »¹³ L'un et l'autre appartiennent à la même famille, la famille humaine, créée par Dieu, et appelée à l'aimer.

« Dans la Genèse, Dieu a confié sa création à l'homme et à la femme. Il s'adresse aux deux lorsqu'il parle. L'Église devrait s'en inspirer. » (Extrait des murs de parole)

À partir d'une analyse philosophique, Edith Stein affirme elle aussi l'unité de l'humanité, puis une différenciation des sexes. Cela la conduit à résumer l'être féminin en trois fondamentaux : « *l'épanouissement de son humanité, de sa féminité et de son individualité* ». ¹⁴ En se fondant sur le récit de la Genèse et de l'Évangile, elle confirme le rôle essentiel de la

11 - Emmanuel Mounier, *Manifeste au service du personnalisme*, dans *CŒuvres*, T 1, p. 564 ; *Écrits sur le personnalisme* p. 114-115

12 - Elżbieta Adamiak, *Les questions des femmes*, L'Observatore Romano, 1^{er} septembre 2014

13 - Michel Quesnel et Philippe Gruson, *L'Ancien Testament de la Bible et sa culture*, Desclée de Brouwer Volume 1, p. 45

14 - E. Stein, *La femme et sa destinée*, traduction Marie-Laure Rouveyre Bibliothèque catholique, Amiot Dumont

femme dans l'éducation. Cependant, elle nie l'opposition de l'époque affirmant que les femmes doivent se cantonner à la seule sphère familiale et soutient que la vocation de la femme peut être plus large. Elle en conclut qu'« aucune femme n'est uniquement femme »¹⁵ et que l'essence de l'humanité s'exprime autant dans le féminin que dans le masculin. Il semble donc qu'on puisse légitimement parler de l'égalité de tous en tant qu'être humain.

D'après une majorité de témoignages reçus dans les murs de parole, alliance rime avec complémentarité. Cette notion de complémentarité justifie pour certains la non-présence des femmes dans les instances décisionnelles de l'Eglise. Les femmes étant déjà majoritaires dans les églises : elles font vivre les paroisses et y assurent de nombreux services, cela leur paraît donc suffisant.

Or, complémentarité et alliance apparaissent comme deux notions distinctes.

Qu'est-ce que la complémentarité ?

En psychologie, la complémentarité est une forme d'interaction où, dans un couple, le comportement de l'un complète celui de l'autre, l'un ne va pas sans l'autre. L'être humain a en effet besoin de la relation à l'autre pour vivre et se construire. Mais il peut en découler cependant une discrimination sous-jacente, car, souvent au bénéfice de l'homme et donc au détriment de la femme, la complémentarité impose des droits et des devoirs qui diffèrent selon les sexes et les cultures.

L'Eglise est un lieu où les hommes et les femmes sont appelés à collaborer dans le jeu des réciprocités et des différences, c'est une communauté sacramentelle. En utilisant le mot « collaboration », il nous semble que la dimension de la co-création prend tout son sens. Cela ne signifie-t-il

15 - E. Stein, *La femme cours et conférences*, Ed. du Cerf, 2009

pas alors qu'il est nécessaire de dépasser la défiance relative au sexe et d'accueillir tous les bénéfices d'une telle relation ?

« Pour moi qui ai occupé plusieurs fonctions “ bénévoles ” dans divers mouvements et services de l’Eglise, je trouve que les femmes sont encore considérées comme des “ aides ”, des bénévoles très dévouées. Je pense que l’Eglise avec notre pape François va “ ouvrir ” quelques portes en vue de permettre aux femmes d’accéder à des fonctions plus honorables et plus dignes de leurs compétences, ce qui est souhaitable. » (Extrait des murs de paroles)

« Depuis l’origine, donc, dans la création de la femme est inscrit le principe d’aide », écrit Jean Paul II.¹⁶ Pour lui et bien d’autres, la vocation de la femme est de se calquer sur la Vierge Marie.

Marie, Vierge, mère et sans péché... les femmes peuvent-elles réellement correspondre à cet idéal ? Par ailleurs, la « mariologie », fait référence aux femmes mères mais ces dernières ne sont pas seules à transmettre la vie. « *Regardez Mère Térésa, c’était une mère spirituelle. Je peux transmettre la vie en étant enseignante, infirmière, travailleuse sociale* » affirme Vicki Thorn, fondatrice du Ministry Project Rachel.¹⁷ La maternité peut certes être louée, mais est-elle le seul critère de définition des femmes ? L’engagement de tant de femmes et d’hommes dans la vie consacrée et le célibat choisi n’est-il pas le signe que la maternité n’est qu’une partie de la féminité, comme la paternité n’est qu’une partie de la masculinité ?

Il s’avère donc que les femmes peuvent offrir de la même façon que les hommes leurs dons intellectuels, spirituels et pastoraux, et pas uniquement ceux qui s’expriment dans la maternité et la virginité. Pour justifier que la femme s’en tienne à un rôle de « subordination », il a parfois été dit que « *Marie méditait toutes ces choses en son cœur* », comme

16 - *Lettre aux femmes*, Pape Jean-Paul II §7, 29 juin 1995

17 - Megan Fincher et Colleen Dune, art. *Religion/Aleteia*, 12 novembre 2013

une invitation pour toutes les femmes à imiter cette attitude, méditer la Parole de Dieu et ainsi se faire discrètes... Or, Marie, mère de Dieu, fut le « réceptacle » du Sauveur, elle fut celle grâce à qui il grandit et devint homme, elle lui permit d'accomplir sa mission, elle l'accompagna tout au long de son chemin de croix jusqu'à sa mort, elle fut présente encore auprès des disciples lors de la Pentecôte. Ne peut-on ainsi affirmer que Marie fut associée à la mission de Jésus, et qu'elle est par conséquent une partenaire authentique de l'Alliance ?

L'Eglise est définie par le paradoxe suivant : les femmes sont ultra majoritaires parmi les catholiques pratiquants et les laïcs engagés. En revanche, elles deviennent minoritaires dès que l'on gravit les étages de l'institution, ce qu'on appelle communément dans la société le « plafond de verre »... Regretter, voire dénoncer, cet état de fait peut être interprété pour certains comme une tentation pour les femmes de « courir » après le pouvoir : Une question se pose alors : cette notion de pouvoir doit-elle être invoquée, puisque le ministère ordonné est avant tout en premier lieu un ministère de « service », à l'image du Christ serviteur ? Aussi, pourquoi ne pas faire nôtre la devise de l'ordre religieux des Dominicains héritée du droit romain : « *Ce qui touche tout le monde, doit être débattu par tout le monde* » ? Autrement dit, une nouvelle manière de faire, qui impliquerait l'humanité, homme et femme ensemble, en Eglise, ne serait-elle pas plus en conformité avec le projet de Dieu sur sa création : *homme et femme, Il les créa...* (Gn 1, 27) ?

« Il serait bon qu'en tant que femmes, nous ayons part aux décisions pour faire ainsi entendre notre voix. Nos paroisses ont besoin des femmes : catéchèse, accueil, ménage etc. Pourquoi les écarter des grandes discussions ? » (Extrait des murs de parole)

« Il ne s'agit en aucune façon pour l'Eglise de suivre une mode, mais de se conformer enfin à la réalité du projet de Dieu, celui d'un peuple composé d'autant d'hommes que de femmes, évidemment aussi intelligents les uns que les autres, mais aux "génies" »

différents qui sont cependant indispensables, l'un comme l'autre, l'un avec l'autre, dans l'Eglise. » (Extrait des murs de parole)

Qu'est-ce que l'alliance ?

Si l'on s'appuie sur le deuxième récit de la Création (Gn 2, 21-23), la femme créée directement à partir de l'homme et non de la terre, vient l'arracher à sa solitude et faire advenir en lui la parole « *Alors, celui-ci s'écria...* » (Gn 2, 23). Elle devient son vis-à-vis et réciproquement. « *Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie (2, 18). Ce mot "aide" ('ezer en hébreu) a souvent été compris comme une relation de subordination. Or, ce terme est celui employé habituellement pour parler de l'action de Dieu venant au secours de l'humain. Il supposerait non une infériorité mais une certaine supériorité ! On ne peut pas aider sans en avoir le pouvoir et les moyens ! Cette aide est, cependant, "assortie", c'est-à-dire ajustée à son interlocuteur. La femme que Dieu crée est donc un vis-à-vis pour l'homme, qui en devient, par là, un vis-à-vis pour elle* »¹⁸ confirme Marie-Jo Thiel. Ainsi, leur rencontre traduit l'Alliance voulue par Dieu, créatrice et féconde depuis les origines, et appelée à devenir communion, entre eux et avec Dieu. Cette alliance homme-femme, est inscrite dans la Bible, dès l'origine, et c'est ensemble, qu'ils sont appelés par Dieu à habiter le monde et à devenir co-créateurs.

« On ne peut pas parler d'égalité entre l'homme et la femme et refuser aux femmes l'accès aux postes de responsabilité, cela porte atteinte à la crédibilité même du message chrétien. Plus que jamais, il nous faut faire route ensemble, homme et femme, pour une participation active, pour une nouvelle évangélisation adaptée à notre époque et à la transmission de notre foi ». (Extrait des murs de parole)

« Notre Église grandirait en justesse, en adéquation avec l'Évangile, si les instances de décision nous acceptaient parmi elles comme

18 - Conférence de M.J.Thiel, *Femmes dans l'Eglise du Christ*, 29 novembre 2005, Strasbourg

membres à part entière, et non comme secrétaires éventuelles, dans le sens d'une coresponsabilité, au seul titre de notre baptême. »
(Extrait des murs de parole)

Nos convictions

Les Ecritures, dès les origines, révèlent la collaboration de l'homme et de la femme, cela donne à voir semble-t-il la juste place de la femme dans l'Alliance.

Dans la relation homme-femme, nous contestons le terme complémentarité qui conduit souvent à une dévalorisation de la femme, nous privilégions le terme alliance qui nous semble mieux correspondre à la volonté de Dieu, lors de la création biblique.

Un même baptême pour tous... Hommes et femmes recevant le même baptême, l'un et l'autre sont donc appelés à la même vocation prophétique, sacerdotale et royale : l'annonce de la Parole, la prière, et le service, en particulier des plus pauvres.

Marie est mère et épouse, mais elle est aussi partenaire de l'Alliance, elle est un modèle pour nous. Comme mère, épouse et partenaire de l'Alliance, elle est source d'un authentique don spirituel.

La définition des personnes par l'identité est à l'origine de nombreuses exclusions. S'interroger sur la notion d'identité féminine et masculine, et ne plus stigmatiser la femme par ce « génie féminin », mais parler simplement de « génie humain » nous semble plus approprié à la Parole biblique.

« Il n'y a pas de génie féminin ou masculin, chacun avec son histoire est porteur de talents et de sensibilités différents selon qu'il soit homme ou femme. » (Réponse d'un prêtre au questionnaire).

Chapitre 2: se former et former

« Celui qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde. »

Leibniz

On reconnaît, dans l'histoire de l'Eglise, le rôle décisif des femmes et la valeur de leurs tâches. « *Les grandes fondatrices des familles religieuses, comme sainte Claire d'Assise, sainte Thérèse d'Avila, sainte Catherine de Sienne, ont laissé des écrits si riches de doctrine spirituelle que le Pape Paul VI les a inscrites parmi les docteurs de l'Eglise* » rappelle-t-on dans la déclaration de la sacrée Congrégation de la Doctrine de la Foi du 15 octobre 1976. Sans oublier Thérèse de Lisieux ou Hildegarde de Bingen au Moyen Âge: « *Elle est femme de son temps, libre des préjugés que les siècles suivants imposeront aux femmes. Elle dirige, commande, fonde, acquiert, discute pied à pied avec les autorités religieuses et politiques. Mais surtout, chose étonnante chez cette femme recluse et qui n'a pas quitté sa Rhénanie natale, elle se met en route pour prêcher. Ainsi, de 1158 à 1170, elle prêche en public à Mayence, Wurtzburg, Bamberg, Trèves et Cologne.* »¹⁹

Il nous paraît donc légitime que se posent alors les questions du libre accès des femmes aux formations et de la possibilité d'enseigner que l'on soit homme ou femme, à compétence et capacité égales et reconnues.

« Depuis quelques années déjà, les femmes peuvent accéder à des formations tant au niveau des diocèses que dans les universités catholiques. Elles peuvent suivre un cursus menant à un doctorat de théologie et obtenir ainsi des postes-clés (théologienne, enseignante, doyenne de faculté, responsable de services diocésains, membre de conseils épiscopaux...) Mais ces avancées demeurent trop marginales et singulières. » (Extrait des murs de parole)

Se former, pourquoi ?

Les femmes n'exercent que très rarement une seule responsabilité au sein de l'Église, elles sont en effet très présentes dans les mouvements et services. Souvent, de nombreuses tâches dans l'ombre et peu reconnues leur incombent, qu'elles acceptent par amour de l'Église et par dévouement. Avec humilité et désir de bien faire, elles perpétuent ainsi inlassablement cette « tradition » millénaire, ce qui les conduit à suivre peu ou pas de formation. Mais alors que dans la société civile, les femmes accèdent à des formations de tous types qui montrent leur capacité à penser, réfléchir, discerner, on peut regretter que ces talents ne soient pas plus exploités et encouragés au sein même de l'Église. Une plus grande confiance manifestée dans ce domaine par les autorités ecclésiales à l'égard des femmes ne leur permettrait-elle pas en effet d'oser se former et de prendre des responsabilités, au profit de l'Église tout entière ?

« Il est nécessaire que la femme ait confiance en ses propres compétences, qu'elle ose prendre des responsabilités, qu'elle s'en donne le temps, c'est aussi un choix de vie pour elle. » (Extrait des murs de parole)

Mais si une femme est formée, est-elle finalement reconnue pour ses compétences au même titre qu'un homme ?

Se former, mais après ?

L'acquisition de nouvelles compétences a pour finalité de les utiliser, de continuer à s'enrichir et de transmettre. A l'image de Jésus Christ qui enseigne et appelle à grandir sur le plan humain, intellectuel, culturel et spirituel, « se former » est de notre responsabilité de chrétiennes en chemin au service de la foi. Or comment être motivées à suivre des formations nouvelles qui donnent une légitimité, si les femmes ne peuvent ni exploiter, ni valoriser à leur juste valeur les compétences acquises ?

On assiste cependant, depuis quelques années, à une évolution positive, en ce sens. En effet, « *les femmes ont beaucoup innové, et apporté, à l'Église : elles sont présentes avec leurs compétences un peu partout, dans les secteurs de la santé, de la pauvreté, du social, dans les aumôneries sco-*

lares, dans l'accompagnement de l'incroyance et de la foi. »²⁰ Elles sont également à la tête de médias catholiques, elles portent sur l'actualité, l'économie, la vie sociale, la religion etc. un regard de femmes chrétiennes qui montre leur capacité à s'impliquer dans la vie du monde. Mais par ailleurs, elles sont aussi confrontées à l'impossibilité d'accéder à des postes de responsabilité et de décision qui leur permettrait de déployer leur savoir-faire : en particulier, « *leur statut de femme les fait écarter des lieux centraux de la décision en Eglise, des lieux de la consultation et de l'élaboration théologique qui restent liés à la fonction sacerdotale et épiscopale* ». ²¹

La démotivation engendrée par ce simple constat limite l'audace des femmes, entretient leur manque de confiance en elles, et engendre un frein au développement de leurs capacités intellectuelles, humaines et spirituelles. L'Eglise ne devrait-elle donc pas encourager les femmes sans crainte ? Une Eglise comprenant des hommes et des femmes « éclairés », n'est-elle pas l'Eglise voulue par le Christ ? L'Eglise n'a-t-elle pas tout à gagner à favoriser en profondeur la collaboration étroite homme – femme pour la connaissance de l'Évangile ? Encore une fois, par l'accès à toutes les formations :

« Les femmes ne sont pas demandeuses de pouvoir, mais de partenariat, de coresponsabilité, elles veulent tendre à la parité à tous les niveaux. » (Extrait des murs de parole)

Eduquer, enseigner ou simplement participer à la formation du peuple chrétien ?

L'Eglise valorise la femme dans son rôle éducatif, ne devrait-elle pas encourager également sa capacité à enseigner ? En effet, elle reconnaît l'importance du rôle des femmes dans l'éducation en leur confiant le catéchisme : « *Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre, et quand il sera vieux il ne s'en détournera point* », Pr XXII. Alors, si on s'appuie sur

20 - Conférence de M.J.Thiel, *Femmes dans l'Eglise du Christ*, 29 novembre 2005. Strasbourg

21 - Op. cit, M.J.Thiel

la pensée aristotélicienne qui énonce qu'un enfant est un « adulte en puissance », la femme n'est-elle pas capable d'enseigner à un « adulte en acte » ? Ainsi, la formation du peuple chrétien à « deux voix », par des hommes et des femmes, ne gagnerait-elle pas en profondeur et en richesse ? Depuis quelques années, force est de constater que les femmes ont accès plus amplement à l'enseignement et à la formation du peuple chrétien, néanmoins la possibilité pour elles d'enseigner et de former pourrait être, semble-t-il, encore plus largement stimulée et développée.

Corrélativement, il paraît primordial que les séminaristes puissent recevoir leur enseignement de la part d'hommes et de femmes pour leur équilibre et leur vie future. Rembrandt signe avec le retour du fils prodigue, « *le premier portrait “ grandeur nature ” pour lequel Dieu lui-même ait jamais pris la pose* » selon le Père Paul Baudiquey²² qui a longuement contemplé et commenté ce tableau - tableau sur lequel le père (Dieu) a une main gauche masculine et une main droite féminine. L'artiste veut ainsi mettre en évidence la part masculine et la part féminine qui existent en Dieu, ou autrement dit, l'amour paternel et maternel de Dieu. Jean-Paul II lui-même soulignait « *Dieu est Père, plus encore, il est mère* ». ²³

La formation donnée au séminaire invite chaque séminariste à se laisser transformer pour répondre pleinement à l'appel du Christ et devenir « *pasteur selon le cœur de Dieu* » (Jr 3,15). Il nous paraît donc souhaitable que les séminaristes s'ouvrent aux grandes questions de notre humanité, mais aussi qu'ils se préparent à se mettre au service de tous, hommes et femmes. Pourquoi alors les rendre « orphelins de mère » en les coupant de la présence de femmes dans leur cursus d'apprentissage, alors que l'éducation se fait autant par un père que par une mère ? Et de plus, ne doivent-ils pas comprendre autant le féminin avec lequel ils vont coopérer dans leur ministère futur que le masculin ? En effet, ces années qui structurent la vie spirituelle, sont fondatrices, elles ne peuvent donc se

22 - Michel Berder - Jean-Luc-Marie Foerster, *La Parabole du fils prodigue* (Luc 15, 11-32), Edition du Cerf, septembre 1997

23 - Allocution du 10 septembre 1978, *Documentation catholique* 1978, n° 1749, p.836

faire, nous semble-t-il, sans dommage pour les futurs prêtres, à l'écart de la moitié de l'humanité. La présence active des femmes au côté des jeunes séminaristes dans les équipes de direction nous paraît en effet fondamentale. On peut penser également que par la suite, cela rendrait parfois plus aisées les relations de certains de nos pasteurs avec les femmes.

« Je souhaite que dans les équipes de formation des séminaires, il y ait des femmes pour y apporter un regard complémentaire, et aider au discernement des futurs prêtres. » (Extrait des murs de parole)

Au cours des siècles, de nombreux exemples de collaboration féconde hommes-femmes existent : chez les Dominicains avec Catherine de Sienne et Raymond de Capoue, les Franciscains avec François et Claire d'Assise, ou encore dans l'ordre des Carmes avec Jean de la Croix et Thérèse d'Avila. C'est pourquoi une collaboration et une co-responsabilité plus étroites homme-femme dans l'enseignement, la formation, les séminaires, les prises de décision nous apparaissent comme souhaitables et fécondes pour l'Eglise.

Nos convictions

Les femmes sont habilitées à suivre la totalité des formations, à enseigner, et à accéder à l'ensemble des postes d'enseignement et des responsabilités qui existent dans l'Eglise. L'Eglise a tout à y gagner en les encourageant. Pour le bon équilibre des séminaristes, dans leur vie actuelle et future, il apparaît primordial que dès les années propédeutiques, les femmes soient associées aux autorités des grands séminaires, particulièrement dans le discernement du conseil du séminaire avant l'appel aux ordres. De même, il semble important qu'elles soient présentes auprès des séminaristes et qu'elles participent à l'élaboration des programmes de formation, dans lesquels une place importante sera faite à l'étude de la psychologie féminine, aux rapports hommes-femmes et à l'amour maternel et paternel de Dieu.

Chapitre 3 : les « discriminations » dans la liturgie

« Comme elle chanterait juste notre liturgie,
si hommes et femmes y louaient ensemble
le Seigneur, honorant ainsi d'un même élan
la polyphonie humaine et l'altérité de Dieu! »

La visite des femmes au tombeau

Dans les temps anciens déjà, des ministères ont été institués pour le culte de Dieu et le service du peuple de Dieu. Aux fidèles étaient confiées des fonctions liturgiques et caritatives. Ainsi dans l'Église latine, les fonctions de portier, lecteur, exorciste et acolyte ont été appelés des ordres mineurs par rapport au diaconat et au presbytérat qui étaient des ordres majeurs. Dans les faits, ces ordres mineurs n'ont pas été constants et les fonctions conjointes ont été exercées par des laïcs. Aussi le concile Vatican II a-t-il établi que « *dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement ou totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques.* »²⁴

La question reste donc d'actualité, qu'en est-il du rôle et de la place des femmes dans la liturgie ?

« Aujourd'hui, les femmes sont présentes dans plus d'un tiers des conseils épiscopaux, elles sont très nombreuses engagées dans la pastorale au niveau local, ou national, notamment parmi les responsables d'aumônerie. Certaines s'occupent aussi d'accompagnements spirituels. Mais elles ne sont pas assez visibles dans la liturgie » constate Nathalie Becquart, religieuse Xavière, directrice du Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations. Elle poursuit : ***Il ne s'agit pas d'ordonner des femmes, mais de résoudre le décalage qui peut exister entre leurs responsabilités sur***

24 - Constitution sur la sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, Chap. I - III, b n°28 : AAS 56, 1964, p.107

le terrain dans l'animation des communautés et ce que la liturgie donne à percevoir d'un visage d'Église. »²⁵

L'Église demande à tous ses fidèles une participation pleine et active aux célébrations liturgiques en vertu de leur baptême. C'est un droit et un devoir pour tout membre du peuple chrétien. Il y a là une notion de service. Or, les femmes en sont exclues pour une part, selon les diocèses ou les paroisses, alors que tous, hommes et femmes devraient légitimement, nous semble-t-il, pouvoir assumer les mêmes services.

En pratique, il s'avère qu'en de nombreux endroits, les femmes lisent déjà au cours des célébrations eucharistiques. L'enjeu serait donc d'officialiser des ministères exercés par des femmes, tout comme l'avait fait Paul VI en transformant les deux anciens ordres mineurs, le lectorat et l'acolytat (service de l'autel) en ministères institués pour renforcer la place des laïcs lors des célébrations eucharistiques en 1972. (Cette décision n'a pas eu d'effet vraisemblablement parce que ces ministères étaient déjà exercés de fait par les laïcs, et parce que Paul VI avait réservé ces ministères institués aux hommes). Dans cette même veine, à la suite du synode des évêques de 2008 sur la Parole de Dieu, une proposition parmi les cinquante-cinq émises, concernait les femmes : « *On souhaite que le ministère du lectorat soit aussi ouvert aux femmes de manière à ce qu'au sein de la communauté chrétienne soit reconnu leur rôle d'annonciatrice de la Parole* ». ²⁶

L'Église exerce sa responsabilité en percevant les « signes des temps » pour un meilleur service de l'Évangile, elle assure le discernement entre ce qui peut changer et ce qui doit rester immuable. Le temps n'est-il pas venu de résoudre ce décalage évoqué plus haut par Nathalie Becquart afin que la liturgie donne réellement à percevoir « *un visage d'Église faite d'hommes et de femmes* », et que soit ainsi valorisé le service de la liturgie par l'ensemble des baptisé(e)s ?

25 - Nathalie Becquart, « *L'Église et les femmes* », La Vie n°3573, p.19

26 - *Eucharistie, sacrement de la miséricorde*, 55 propositions finales du Synode sur la Parole de Dieu, 2008, n° 17

Par ailleurs, le Concile Vatican II rappelle que « *comme de nos jours, les femmes ont une part de plus en plus active dans toute la vie de la société, il est important qu'elle grandisse aussi avec leur participation dans les divers secteurs de l'apostolat de l'Église.* »²⁷ De même, il serait juste que la femme ait accès au service de l'autel dans l'ensemble des diocèses et des paroisses. En effet, une instruction²⁸ publiée en 2004 permet aux filles d'être servantes d'autel : « *Les filles ou les femmes peuvent être admises à ce service de l'autel, au jugement de l'évêque diocésain [...]* ». Mais dans les faits, elles ne peuvent pas toujours être servantes d'autel. Cette autorisation est donnée par l'évêque diocésain, et tout prêtre responsable d'une communauté de fidèles, a le pouvoir de la refuser, en prétextant notamment l'encouragement des vocations sacerdotales dans les groupes de garçons, comme l'évoque le Père Joseph Moingt, Jésuite et théologien²⁹ :

« *La volonté de la hiérarchie se manifesta cependant d'éloigner les femmes, elles en particulier, de tout ce qui touche au service de l'autel, au point, un peu risible, d'interdire de choisir les enfants de chœur parmi les filles. Le motif clair, sinon avoué, était la crainte d'encourager chez elles le désir du sacerdoce.* »

Or, il s'agit avant tout, semble-t-il, d'une mission de service, exercée au nom du baptême que l'aube rappelle. Dans la mesure où le Saint-Siège a donné son autorisation, il n'existe donc aucun frein à ce que les filles servent l'autel, alors pourquoi cette norme n'est-elle pas appliquée dans toutes les paroisses, quand on connaît la souffrance souvent vécue par les filles comme une exclusion ? C'est ainsi que sont apparues les servantes d'assemblée, fonction jugée « discriminatoire », à l'égard des filles. Le Père Jacques Rideau, Directeur du service national de la pastorale liturgique et sacramentelle note que la Congrégation pour le culte divin a alerté en 2010 sur la répartition des services liturgiques réglée selon

27 - Conc. Œcum. Vat. II, décret *Apostolicam actuositatem*, 18 novembre 1965, Chap. III n° 9, Introduction : AAS 58 (1966), p. 846.

28 - Instruction *Redemptionis sacramentum*, 23 avril 2004, n° 47

29 - Joseph Moingt, Revue *Études* - 14 rue d'Assas - 75006 Paris- janvier 2011- n° 4141

le principe ; les garçons près de l'autel et les filles dans l'assemblée.³⁰ Il conclut en écrivant : « *Le souci légitime – au plan pastoral et pédagogique – de donner aux garçons et aux filles leur place dans le service liturgique peut dériver vers ce qu'il faut bien appeler un sexisme idéologique qui en vient à imposer ses clefs de compréhension à la liturgie elle-même. Lorsqu'un point, certes important, mais particulier, de l'anthropologie – à savoir la différence homme/femme – devient aussi déterminant par rapport à la théologie et à l'ecclésiologie, il y a le risque d'un déséquilibre du juste rapport entre la lex orandi et la lex credendi (la loi de la prière et la loi de la foi) ».*

Depuis quelques années, on assiste, de plus, malheureusement, à un retour en arrière : en effet, dans certaines paroisses, les femmes ne sont plus autorisées à distribuer la communion, ni même parfois à faire des lectures ! Les témoignages suivants l'expriment avec regret et incompréhension !

« Pourquoi les enfants de chœur sont-ils des garçons et non des filles dans certaines paroisses ? Pourquoi ne montent elles pas à l'autel ? » (Extrait des murs de parole)

« Je suis extrêmement choquée de voir revenir en force des comportements qu'on croyait révolus, et qui me donnent à penser qu'au lieu d'avancer on recule. Dans ma paroisse par exemple, on a réinventé des “ petites sainte Marthe ” : des “ gamines ” avec pèlerines blanches qui n'ont pas le droit d'être servantes d'autel et qui font la quête, donnent la paix, lisent textes ou prière universelle... » (Extrait des murs de parole)

« Dans ma paroisse “ géographique ”, depuis le pontificat de Benoît XVI, les femmes ne donnent plus jamais la communion ; les petites filles ont dû quitter le chœur pour devenir de gentilles “ servantes d'assemblées ”. Heureusement, d'autres communautés sont plus accueillantes aux femmes. » (Parole d'une femme engagée dans l'Église).

30 - Le service de l'autel, Père Jacques Rideau, mars 2015

Les femmes annonciatrices de la Parole

C'est une femme qui a reçu la première l'annonce de la naissance du Sauveur : « *Voici que tu enfanteras un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du très-Haut* » (Lc 1, 31-32). Ce sont des femmes qui ont découvert le tombeau vide, ce sont des femmes qui les premières ont rencontré le Ressuscité. Ce sont des femmes qui les premières encore, ont été chargées de l'annonce de la Résurrection à leurs frères et sœurs. Ainsi le Christ, comme le rapportent les Évangiles, leur a confié la mission de transmettre la Parole. Alors, ne pourrait-on pas concevoir que vingt siècles plus tard, cette mission de transmission de la Parole leur soit offerte, au cours des célébrations ?

L'homélie, ou la prédication, est réservée aux ministres ordonnés, évêques, prêtres, diacres, les femmes en sont ainsi définitivement exclues. Pourtant, au même titre que les hommes, de nombreuses femmes, en quête de leur Seigneur, manifestent une grande profondeur spirituelle et une formidable capacité à commenter la Parole de Dieu. L'Église ne se prive-t-elle pas, au cours des célébrations, de la richesse de l'interprétation de la Parole et de sa transmission, dans le cadre de prédications, par la moitié de l'humanité ? N'y aurait-il pas à chercher avec discernement ce qu'il est possible de créer pour remédier à cet état de fait ?

« Pour que notre Église respire avec ses deux poumons (masculin et féminin), il faut que les femmes puissent faire des homélies et participer à la gouvernance de l'Église. » (Extrait des murs de parole)

Nos convictions

Dans le domaine de la liturgie, nous estimons qu'une unité au sein de l'Église en France est souhaitable. Ce manque d'homogénéité avec des comportements différents selon les diocèses et les paroisses quant à l'accueil des filles nous paraît préjudiciable à l'annonce de l'Évangile. Nous vivons douloureusement, et comme un affront, le recul qui apparaît depuis quelques années sur la place des femmes et des filles dans la liturgie. Hommes et femmes, garçons et filles, créés à l'image de Dieu, sont appelés

à célébrer ensemble leur Seigneur, et à se mettre ensemble au service de l'autel.

Nous croyons en la part inestimable des femmes dans la liturgie, pour la vie de l'Église toute entière : pour se faire, le lectorat et l'acolytat devraient être accessibles officiellement aux femmes.

Dieu a appelé l'être humain, homme et femme à le servir et à l'aimer. La mission de prédication, confiée aux femmes honorerait leur profondeur spirituelle et leur capacité à commenter la Parole de Dieu. Ce serait aussi une réponse à l'appel de Dieu à le servir comme annonciatrices de la Parole.

Chapitre 4: les ministères

« Mettez-vous toujours à la place de l'autre.
Renoncez un temps à vos opinions,
A vos jugements afin de le comprendre.
Bien des conflits peuvent ainsi être évités. »

Sa Sainteté le Dalai Lama

Dans la lettre apostolique *Mulieris Dignitatem*, Jean-Paul II écrit qu'« *en appelant seulement les hommes pour être ses apôtres, le Christ a agi de façon libre et souveraine. Il l'a fait avec la même liberté que celle avec laquelle, dans tout son comportement, il a mis en exergue la dignité et la vocation de la femme, sans se conformer aux coutumes qui prévalaient et à la tradition voulue par la législation de l'époque.* »³¹ Il circonvient ainsi la question de l'ordination des femmes. Le pape François qui glorifie *Mulieris Dignitatem* pour sa « *réflexion organique profonde, dotée d'une base anthropologique illuminée par la Révélation* »³² a confirmé que ce document était un point de départ pour toutes avancées sur la place et le rôle des femmes.

Pour justifier de la non accession des femmes à l'ordination sacerdotale, l'Église avance divers arguments notamment expliqués dans la Déclaration *Inter Insigniores*: alors que « *plusieurs communautés chrétiennes issues de la Réforme du XVI^e siècle ou apparues par la suite ont fait accéder des femmes au sacerdoce au même titre que les hommes* »³³, elle « *estime devoir rappeler que l'Église, par fidélité à l'exemple de son Seigneur, ne se considère pas autorisée à admettre les femmes à l'ordination sacerdotale.* »³⁴

31 - Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, 15 août 1988, n.26

32 - Ana Cristina Villa Betancourt, chef de la Section féminine du Conseil Pontifical pour les Laïcs, rapporte les propos de François durant le symposium au Vatican, à l'occasion du 25^e anniversaire de la lettre apostolique de 1988 du Pape Jean-Paul II *Mulieris Dignitatem*.

33 - Déclaration de la sacrée Congrégation de la Doctrine de la Foi *Inter Insigniores sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel* 15 octobre 1976, Introduction.

34 - Op. cit. Introduction

En effet « *si quelques sectes hérétiques des premiers siècles, surtout gnostiques, ont voulu faire exercer le ministère sacerdotal par des femmes, cette innovation a été relevée et blâmée aussitôt par les Pères [de l'Église], qui l'ont considérée comme irrecevable dans l'Église.* »³⁵ Elle avance aussi comme autre argument « *ce motif essentiel que dans les documents canoniques de la tradition antiochienne et égyptienne, l'Église, en appelant uniquement des hommes à l'ordination et au ministère proprement sacerdotal, entend demeurer fidèle au type de ministère ordonné voulu par le Seigneur Jésus Christ et religieusement maintenu par les apôtres* »³⁶ et que « *Jésus n'a appelé aucune femme à faire partie des Douze.* »³⁷ Ainsi, l'Église, dans sa tradition, et ceci rapidement dans les temps anciens, a toujours exclu les femmes de l'accès au ministère presbytéral, comme évoqué plus haut. Récemment, l'Église par la voix de Jean-Paul II a réaffirmé cette position, jusqu'à la clore définitivement dans la Lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* : « *l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes [...] cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église.* »³⁸

Selon saint Thomas, « *les signes sacramentels représentent ce qu'ils signifient en raison d'une ressemblance naturelle.* »³⁹ Le prêtre est donc un signe, « *in persona Christi* », mais selon les propos de la théologienne Suzanne Tunc, il n'agit pas « *à sa place* », mais « *en son nom* » : « *dans tout don, dans tout sacrement, ce n'est pas le prêtre qui agit, mais le Christ. Le prêtre ne tient pas le rôle du Christ, comme dans une action théâtrale. Il ne le « représente pas.* »⁴⁰ Il est à noter d'ailleurs que parfois « *les laïcs, hommes et femmes, peuvent agir au nom du Christ dans certains sacrements, le baptême en cas d'urgence.* »⁴¹ Et Suzanne Tunc de poursuivre :

35 - Op. cit. Introduction

36 - Op. cit. chap 1

37 - Op. cit. chap. 2

38 - Lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes, Jean-Paul II, 22 mai 1994

39 - St. Thomas, In IV Sent., dist. 25, q. 2, art. 2, *quaestiuncula* 1 a, ad 4um

40 - Suzanne Tunc, docteur en théologie, docteur en droit, dans *La non-ordination des femmes, un oratoire contesté*, Lumière et Vie n° 224, p.11

41 - Op. cit. p. 12

« Rappelons que ce qui permet au prêtre d'agir " *in persona Christi* " c'est d'agir " *in persona Ecclesia* " de par son ordination. Une femme pourrait remplir les conditions pour agir " *in persona Ecclesiae*. " Ordonnée, elle agirait ainsi " *in persona Christi* " aussi bien qu'un homme. »⁴²

Le Christ, un homme, ne peut donc pas être représenté symboliquement par une femme, car le Christ étant époux et chef de l'Église, son rôle ne peut être tenu que par un homme. Le symbolisme se réfère-t-il à une notion de sexe? Même s'il en est ainsi, le Christ est aujourd'hui céleste, son incarnation peut-elle alors prendre l'apparence d'un homme ou d'une femme car « *dans la résurrection, on ne prend ni femme ni mari* » (Mt 22,30)? « *Dans l'Eucharistie, ce n'est plus le " Fils de Marie " qui agit, mais, avec l'Esprit, le Christ ressuscité, deuxième personne de la Trinité. Il ne peut être sexué.* »⁴³ N'est-ce donc pas toute l'humanité, des femmes et des hommes, qui sont du Christ et en Christ, et qui peuvent agir, par vocation et appel de Dieu, « *in persona Ecclesiae* » ?

Ne pouvons-nous pas méditer sur la parole qui suit? « ***Si le corps de Marie a porté le Christ, pourquoi une femme ne pourrait-elle pas le porter sacramentellement à ses frères et sœurs, hommes et femmes?*** » (Extrait des murs de parole)

« ***La femme est au service de Dieu. L'Ancien Testament contient des pages sublimes concernant le service des femmes dans l'œuvre de Dieu. Il est bon de les relire, car c'est bien cela que l'homme conteste et que les femmes revendiquent très justement: le service de Dieu! Servir Dieu, c'est exercer un ministère. Or, à aucun endroit de la Bible, on ne trouve des expressions de " ministère féminin " ou " ministère masculin." Les femmes comme les hommes sont destinées à servir Dieu, c'est-à-dire à exercer un ministère*** » (Extrait des murs de parole)

42 - Op. cit. p. 12

43 - Op. cit. p. 13

« Aucune responsabilité n'est le propre de l'homme ! Même le presbytérat... Se retrancher derrière l'Évangile ou la tradition pour ne pas appeler des femmes à un ministère ou à une instance décisionnelle est contraire à l'expérience biblique. Le divin créateur eut ce génie de nous créer homme et femme pour la gestion du monde et la réussite de l'humain » (Extrait des murs de parole)

Le mot ministre vient du grec ancien *Diakonos* et signifie « serviteur ». Il est à la fois masculin et féminin. Pour que l'Évangile soit annoncé, célébré et vécu, chacun est ainsi appelé à prendre sa part. Les ministères renforcent et fondent la mission de l'Église. L'Église rappelle donc cette importance dans sa structure mais ajoute que *« le sacerdoce n'est pas conféré pour l'honneur ou l'avantage de celui qui le reçoit, mais comme un service de Dieu et de l'Église ; il fait l'objet d'une vocation expresse, totalement gratuite. »*⁴⁴

Les femmes sont conscientes de cette notion de service, car toutes leurs actions aujourd'hui vont dans ce sens, et ce malgré parfois leur non reconnaissance et l'absence de toute formalisation. Au même titre qu'un homme, redisons-le à nouveau, ce n'est pas le pouvoir qu'elles recherchent, mais bien à légitimer leur service et répondre à l'appel de Dieu quand il se fait présent : *« ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués »* (Jn 15,16).

« Si l'Église à été la première à affirmer l'égalité de tout être humain, homme ou femme dans le Christ, elle n'accorde cependant pas aux uns et aux autres le même " pouvoir " de servir. » (Extrait des murs de parole)

Par ailleurs, le diaconat permanent est un ministère créé en vue du service, en particulier de celui des plus pauvres. Comme nous l'avons dit, une multitude de femmes prennent la tenue de service dans de nombreux

44 - Déclaration de la sacrée Congrégation de la Doctrine de la Foi *Inter Insigniores* sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel, 15 octobre 1976 chap.6

domaines. La reconnaissance de ce qu'elles sont et de ce qu'elles font pourrait prendre la forme du ministère diaconal, cela honorerait leur dignité et leur générosité. Cela contribuerait aussi à faire du peuple de Dieu un peuple complet dans les actes.

« Ce n'est pas les honneurs ni les titres que nous recherchons puisque nous sommes engagées comme chaque baptisé-e à servir et faire grandir notre Église. Nous souhaitons que l'on fasse davantage appel à nos expériences plus spécifiques, nos compétences dans les domaines où nous œuvrons, afin d'éclairer un peu plus des décisions importantes. Le Seigneur nous appelle tous, hommes et femmes. »
(Extrait des murs de parole)

Vers une dissociation ministères-pouvoir dans l'Église ?

Un des obstacles majeurs au fait que les femmes ne soient pas présentes dans les instances décisionnelles de l'Église réside, semble-t-il, dans la discipline actuelle qui associe la gouvernance et l'autorité au ministère ordonné. Le Pape Jean XXIII était habité par la conviction que l'Église devait discerner les signes des temps. « *L'évolution récente de la place des femmes dans la société est un signe des temps* », écrivait-il dans *Pacem in Terris*⁴⁵, dont l'Église devrait tenir compte, nous semble-t-il, si elle veut continuer à faire entendre le message de Jésus Christ.

La transmission de la foi chrétienne se faisant le plus souvent sur les genoux de la mère, et ce dès le plus jeune âge, comment pourra-t-elle continuer à se faire si les femmes sont écartées des décisions qui les concernent ? Comment la grande majorité des femmes continuera-t-elle à accepter d'être éloignée des instances de l'Église où sont débattues les grandes questions de la vie humaine ? Un des risques étant qu'elles s'éloignent définitivement de l'Église, et que le message de Jésus-Christ devienne, pour beaucoup de nos contemporaines, en Occident tout au moins, « lettre morte ». C'est ce qu'écrit, à plusieurs reprises le Père

45 - Jean XXIII, Lettre Encyclique *Pacem in Terris*, avril 1963, n° 41

Moingt : « *Plusieurs [femmes] découragées s'en vont ; beaucoup d'autres qui fréquentaient l'Église sans s'être mises à son service, humiliées des interdictions et des exclusions qui frappent leur sexe, la quittent...* » Et encore : « *Or, depuis que l'Église avait établi la règle de baptiser les enfants dès leur naissance, c'était le rôle de la femme de les éveiller à la foi et à la piété [...] Mais voici que la femme des temps modernes, émancipée des cadres où l'emprisonnaient les sociétés traditionnelles, se dérobe à la vocation d'engendrer des petits chrétiens, rôle que lui assignait la tradition de l'Église.* » Le Père Moingt conclut en affirmant que « *cela compromet gravement l'avenir du catholicisme.* »⁴⁶

« Comment des jeunes femmes d'aujourd'hui qui, intellectuellement, professionnellement, politiquement, prennent des décisions et des responsabilités à égalité avec leurs homologues masculins, pourraient-elles s'engager dans une Église catholique qui les maintiendrait dans un rôle de conseil, accompagnement, soutien discret, pas toujours reconnu ? Nos filles ne se voient pas d'avenir dans cette Église là... » (Parole d'une femme engagée dans l'Église)

« Il me semble que globalement l'Église a fait progresser notre civilisation, surtout en Europe. Aujourd'hui, elle semble frileuse devant les progrès scientifiques et humains et en particulier devant l'évolution positive de la place des femmes dans notre société. Nous ne nous reconnaissons plus dans les femmes qui servent, qui obéissent et se soumettent. La femme est un être à part entière, elle en a tous les droits et les devoirs : pourquoi l'Église serait-elle la dernière à le reconnaître ? » (Extrait des murs de parole)

Retenons ce qu'écrivait Paul VI : « *En observant attentivement les signes des temps, nous nous efforçons d'adapter les orientations et les méthodes [...] aux besoins croissants de notre époque et à l'évolution de la société* »⁴⁷. N'est-il pas venu le temps où l'Église doit offrir aux femmes la possibilité

46 - Joseph Moingt, *Revue Etudes* - 14 rue d'Assas - 75006 Paris- janvier 2011-n°4141

47 - Lettre apostolique. Motu proprio *Apostolica sollicitudo*, Paul VI : 15 septembre 1965

de participer pleinement à la réflexion, à la recherche théologique, aux débats, aux prises de décision, réservés jusqu'alors à la fonction sacerdotale et épiscopale? N'est-il pas venu le temps où l'Église ne doit pas se contenter de leur donner un rôle d'expertes mais les faire accéder à ses instances de décision?

Le pape François dit-il autre chose, lorsqu'il invite à revisiter la place des femmes dans l'Église comme il est précisément rappelé dans notre avant-propos: « *Mais il faut encore élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église* »⁴⁸

« Je pense que les femmes devraient avoir une très grande place dans l'Église, et être les égales des hommes. Quand Jésus vivait en Palestine et a choisi des hommes, c'était pour une question de culture. Maintenant nous sommes au XXI^e siècle! Alors, peut-être faudrait-il prendre des décisions... » (Extrait des murs de parole)

« Le Peuple de Dieu est composé d'hommes et de femmes. Comment justifier que ces instances décisionnelles soient exclusivement masculines? Je suis personnellement convaincu que beaucoup de catholiques, aussi bien dans le clergé que parmi les fidèles, si habitués à ce fonctionnement, ne réalisent pas à quel point celui ci devient en réalité un " contre témoignage ". Que peut répondre le croyant que je suis à ses propres enfants – trois filles – en marge de l'Église, mais l'observant beaucoup, quand elles s'étonnent de l'absence complète de femmes dans les instances décisionnelles... et trouvant dans cette attitude un manque de dignité à l'égard des femmes? » (Extrait des murs de parole)

Nos convictions

Le lien entre les ministères ordonnés et l'autorité et la gouvernance dans l'Église, est-elle réellement immuable? Cette question ne pourrait-elle pas

faire l'objet d'une recherche et d'un discernement ? Nous croyons en une Église qui se reconnaît et se vit en chaque personne, homme ou femme, nous estimons aussi de notre responsabilité et de notre vocation d'être force de proposition, auprès des autorités ecclésiales, afin de chercher et de discerner ensemble quelle pourrait être la juste place des femmes dans l'Église, dans le respect de leur égale dignité de baptisée et de disciple. L'Acf est composée de nombreuses femmes, la plupart d'entre nous ne revendique pas l'accès à l'ordination presbytérale. Mais nous pensons que l'ouverture au diaconat permanent en faveur des femmes serait une première avancée pour leur juste place dans l'Église. Elle leur permettrait de mettre leurs talents au service de l'Église dans une mission sacramentelle faisant appel au meilleur d'elles-mêmes.

Conclusion

Même si l'on voit aujourd'hui un investissement colossal des femmes pour faire vivre l'Église, on ne peut que constater leur absence à certains niveaux. A l'occasion des murs de parole ou des questionnaires envoyés dans l'objectif de rédiger le plaidoyer, nombreuses sont les femmes qui ont exprimé leur malaise et leur souffrance :

- devant la non reconnaissance de l'Église à leur égard.
- devant l'attitude des hommes d'Église vis-à-vis d'elles : elles ont souvent le sentiment de ne pas être entendues.
- devant leur manque de participation à la réflexion de l'Église : elles ont parfois l'impression d'être ignorées.
- devant leur absence lors des prises de décisions de l'Église : leur statut de femme les en écarte.

Combien de femmes sont-elles présentes à Rome au Synode sur la famille ? Plus de cinquante ans après l'ouverture du Concile Vatican II, quels progrès ont été faits en ce sens ?

« Dans l'évolution de la société civile, elles prennent de plus en plus d'importance et leurs décisions sont très souvent très constructives. A notre époque et pour le futur, notre Église doit évoluer dans le

même sens. Notre pape François s'attache à des réformes structurelles importantes, il serait pénalisant de se priver de la collaboration très enrichissante des femmes. Que l'Église ouvre ses portes aux femmes! » (Extrait des murs de parole)

Il apparaît que les questions soulevées dans ce document, à savoir :

- la mise en valeur de la notion de complémentarité au détriment de celle de l'alliance,
- le moindre rôle des femmes dans certaines formations et/ou enseignements,
- les « discriminations » ou manque de reconnaissance dans la liturgie,
- l'exclusion des femmes de tous les ministères ordonnés,
- sans oublier le lien intrinsèque qui existe actuellement entre ceux-ci et l'autorité dans l'Église, ainsi que le poids de la tradition séculaire,

soient les principaux obstacles à l'accès des femmes aux instances décisionnelles de l'Église.

Il apparaît également qu'une des conséquences d'un tel fonctionnement dans l'Église en Occident, soit la désertification de celle-ci, par un grand nombre de femmes et d'hommes, avec le risque avéré que le message évangélique ne soit plus ni reçu ni entendu.

Nous avons conscience que la place des femmes a déjà bien évolué dans l'Église de France. Dans de nombreux diocèses, les évêques ont appelé des femmes à des responsabilités diocésaines et confié des lettres de mission à nombre d'entre elles. Dans bien des paroisses aussi, elles jouent un rôle capital dans l'animation de la paroisse. Cela nous donne confiance dans le fait que de nouvelles avancées soient possibles. Elles sont attendues par les femmes.

De par notre vocation – œuvrer pour le respect des droits et de la dignité des femmes dans l'Église, faire connaître la foi chrétienne – nous voulons

nous faire les porte-parole non seulement des femmes rencontrées lors des murs de parole qui ont exprimé leur malaise et leur souffrance, mais aussi de toutes celles qui regrettent et endurent cette situation.

Nous souhaitons donc, comme l'a annoncé le Pape François à plusieurs reprises depuis son élection, et comme il vient de le redire le 7 février 2015 au Conseil pontifical pour la culture, que l'Église relève le défi de la présence des femmes : « *Il s'agit d'étudier des critères et des modalités nouvelles afin que les femmes n'aient pas l'impression d'être hébergées, mais pleinement participantes dans les divers environnements de la vie sociale et ecclésiale [...]. Ceci est un défi qu'on ne peut plus différer.* »⁴⁹

« Ce réel problème abordé avec franchise peut donner à l'Église un bel élan, une chance de s'engager, sans renier, sur des voies moins communes. » (Extrait des murs de parole)

Nous demandons instamment à l'Église catholique de France d'entendre notre requête. Pour cela tout en reconnaissant que les points évoqués ci-dessous, appellent bien-sûr un discernement en Église, nous souhaitons que le dialogue puisse s'ouvrir avec nos pasteurs et les différents acteurs de l'Église. Nous émettons les cinq propositions suivantes, fruit de notre réflexion et des paroles entendues que nous nous sommes engagées à faire remonter.

Aussi, nous plaidons et appelons au discernement de l'Église pour :

1 - Mieux exprimer la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Alliance, dans le respect des Écritures.

Cela nous invite à transformer le peuple de Dieu en un peuple vraiment « complet », où l'homme et la femme sont considérés comme étant égaux en dignité, en paroles et en actes ; cela nous appelle à reconnaître la femme au même titre que l'homme dans l'Église, à y vivre un partenariat et une coresponsabilité authentiques.

49 - Pape François, discours de clôture à l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la culture, 7 février 2015

Dans cette optique, il est bon de mettre en valeur le rôle de Marie comme partenaire de l'Alliance ; mais il convient de ne plus stigmatiser la femme par son « génie féminin », et de parler simplement de « génie humain ».

2 - Faire participer les femmes à l'ensemble des responsabilités qui existent dans l'Église.

Cela demande leur participation au gouvernement de l'Église diocésaine, dans les différents Conseils, en particulier les Conseils épiscopaux, là où se prennent les décisions. Nous invitons à les associer à tous les débats, à tous niveaux de structures de l'Église, notamment aux rencontres de l'Assemblée des Évêques de France.

Dans ce sens, toutes les baptisées devraient être davantage invitées à suivre des formations théologiques et ecclésiologiques.

3 - Associer activement les femmes à la formation des futurs prêtres.

Cela revient à les associer dès les années propédeutiques là où elles existent, puis aux autorités des grands séminaires, aux conseils de séminaire, pour le discernement vocationnel et l'élaboration des programmes de formation. Il convient d'attribuer dans les séminaires une place importante à l'étude de la psychologie féminine, aux rapports hommes-femmes et à l'amour « paternel et maternel » de Dieu.

La réalité vécue depuis 50 ans en France de la participation des femmes, épouses de candidats au diaconat ou de diacres, dans le diaconat permanent, est à cet égard riche d'expérience.

4 - Associer pleinement les femmes dans le service de la liturgie et des sacrements.

Cela demande d'appeler toutes les communautés et leurs pasteurs à leur confier à part égale avec les hommes le service de la lecture de la Parole de Dieu et du partage de la Communion eucharistique lors des liturgies ; filles ou garçons, les enfants et les jeunes doivent pouvoir les uns et les autres être servant(e)s d'autel.

La discipline actuelle de l'Église lie l'homélie au ministère ordonné : nous appelons l'Église à appeler des femmes, formées en ce sens, à assurer plus fréquemment dans les assemblées liturgiques des commentaires de la Parole de Dieu ou des prédications.

5 - Approfondir la réflexion sur le ministère ordonné.

Cela invite d'une part à distinguer l'ordination de la gouvernance, mais surtout à réévaluer la possibilité d'ouvrir l'ordination ministérielle aux femmes. En particulier, d'examiner les voies permettant à des femmes de recevoir l'ordination diaconale, et de reconsidérer la question de réserver l'ordination presbytérale aux seuls hommes.

Notre vision

Notre vision est celle d'un monde où la place des femmes dans l'Église serait pleinement reconnue. Nous voulons travailler avec des tiers afin de chercher ensemble et de discerner comment faire évoluer les orientations de l'Église en faveur de la reconnaissance du rôle des femmes, selon les conditions évoquées ci-dessus en :

- Créant des espaces de réflexion autour des préoccupations liées à la question des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église.
- Proposant des espaces participatifs et collectifs, qui permettraient de regrouper tous les acteurs associatifs et les autorités ecclésiales pour réfléchir et rédiger des propositions favorisant une ouverture aux femmes.
- Participant à la réflexion menée par les évêques de France sur les femmes dans l'Église, et de façon plus générale sur tous les sujets concernant l'être humain.

Éclairées par un esprit d'écoute, de fraternité, de bienveillance, et d'humilité, et guidées par notre grand amour de l'Église, nous n'avons pour finalité que la mise en route d'un dialogue constructif avec les autorités ecclésiales dans le respect de la dignité des femmes, pour une Église plus juste.

Comme nos aînées dans la Ligue, pionnières dans de nombreux domaines, nous voulons en effet apporter notre réflexion, notre expérience, et notre contribution à nos responsables d'Église.

Nous croyons que les différentes suppliques notées ci-dessus, issues de notre réflexion et de celle des personnes interrogées, pourraient donner un nouvel élan et un souffle prophétique à l'Église catholique et être à l'origine d'initiatives nouvelles et créatives pour assurer et poursuivre la mission de l'Église, faire connaître l'Évangile. Oser appeler les femmes *à la suite de Jésus Christ qui a osé miser sur les femmes au point de leur*

confier les termes essentiels de la révélation ⁵⁰ serait en effet, pour nous, une belle manière audacieuse de témoigner de l'alliance homme-femme au service de Dieu et au service du monde. Ainsi en particulier, pourquoi ne pas imaginer demain une femme cardinale ? Le cardinalat étant avant tout une fonction de conseiller auprès du Pape, et non lié au ministère ordonné, pourquoi ne serait-il donc pas conféré à des femmes ? Cela ne manifesterait-il pas symboliquement et pleinement l'accueil des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église ? Sur ce sujet comme sur tous les autres points abordés, ensemble, discernons en Église.

50 - Conférence de M.J.Thiel, *Femmes dans l'Église du Christ*, 29 novembre 2005, Strasbourg

Annexe 1

Extraits des murs de parole et des réponses aux questionnaires et interviews

Les paroles récoltées ont été classées en trois catégories: la vie de l'Église en général, la place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église, l'accès des femmes au ministère ordonné.

Les questionnaires envoyés figurent en annexe 2.

Beaucoup de paroles se regroupant, nous n'en avons reproduit ici que l'essentiel.

Il ressort des nombreux témoignages que trois questions ont été particulièrement mises en exergue :

- L'humanité est constituée d'hommes et de femmes, l'Église devrait être conduite par des hommes et des femmes, les compétences des uns et des autres s'unissant pour une mission plus juste et plus efficace, et afin que l'Église soit plus en adéquation avec le monde moderne. Ecarter les femmes va à l'encontre de la nouvelle évangélisation : **« La vraie et seule question est comment annoncer et incarner le Christ aujourd'hui? Comment le faire ensemble? »** (Extrait des murs de parole).

Beaucoup de personnes ont mis ainsi en avant les qualités des femmes, tout en affirmant que sans elles, l'Église au quotidien ne pourrait pas vivre : **« Sans la présence et le service silencieux des femmes, quelle serait la place et le rôle de l'Église dans le monde? »** (Extrait des murs de parole). Comment en effet, garantir l'avenir de l'Église sans elles? Elles impulseraient un nouvel élan. Elles pourraient permettre un renouveau pour que l'Église soit bien vivante au XXI^e siècle.

- Le deuxième point mis en avant est l'espoir que le Pape François crée lorsqu'il évoque les femmes. De nombreuses personnes, hommes et femmes, espèrent qu'il va ouvrir l'Église en permettant aux femmes

d'accéder aux instances de décision : « **Le pape François pointe enfin certaines déficiences au sujet des femmes dans l'Église. J'ai confiance en lui, il va essayer de faire évoluer les choses.** » (Extrait des murs de parole).

- Le troisième sujet qui est revenu régulièrement chez les personnes interrogées, bien qu'indirectement lié à la place des femmes dans la gouvernance de l'Église, a été l'ouverture au diaconat pour les femmes, le diaconat permettrait d'une part de mettre en valeur la capacité des femmes à revêtir la tenue de service, et d'autre part de leur confier une mission sacramentelle au même titre que les hommes. Il serait une belle avancée pour la place des femmes dans l'Église

La vie de l'Église

- Au niveau local, diocésain, nous voyons bien que le clergé est très « frileux » pour accepter des changements et donner une place aux femmes. Pourtant les paroisses « tournent » grâce au dévouement des femmes bénévoles qui sont souvent cantonnées aux rôles de « servantes ».

- Luther lui-même, prêtre catholique, avait tenté de réformer les choses de l'intérieur. Il n'a jamais quitté l'Église, c'est elle qui l'a excommunié. Si aucune femme ne se fait d'illusion sur la patience et le courage dont il faudra continuer de s'armer, toutes sont confiantes de pouvoir agir au niveau local. Et à voir le début de ce nouveau pontificat, sous le signe de la pauvreté et de l'humilité, il semblerait que le Saint Esprit, souvent considéré comme la figure féminine de la Trinité, ait fait un saut à Rome pour souffler au Pape François quelques conseils...

- Je rêve d'une Église démocratique où femmes et hommes soient égaux, avec beaucoup de diversité.

- Il y a bien longtemps que nous avons des théologiennes et des spécialistes féminines de la Bible et, bien que les Évangiles et autres textes de l'Écriture aient été écrits par des hommes, on voit bien le rôle éminent qu'y jouent les femmes...

- Pourquoi les femmes n'auraient-elles pas, comme baptisées et croyantes, en principe et en droit, en toute légalité, une place pleine et entière, tout comme leurs frères, dans la communauté des disciples de Jésus ?

- Si l'Église catholique ne s'ouvre pas plus aux femmes, elle mourra...

- Que serait l'Église sans le travail des femmes à la base ? Ce sont elles les ca-

téchistes, les bénévoles, les choristes, les fleuristes... Elles sont présentes dans les services de théologie, de justice sociale, en sociologie, au conseil diocésain dans notre diocèse, dans la faculté catholique de Strasbourg comme professeurs, dans notre zone pastorale...

- Il serait nécessaire lors d'un prochain Concile de faire appel à une représentation responsable des laïcs.

- Pour moi, Dieu créa l'être humain que je nomme homme. Homme et femme il les créa en égalité et différence, il me semble que pour Dieu la parité semble naturelle... Il les créa à son image et à sa ressemblance. Je dirais que le masculin et le féminin sont le bien commun de l'humanité.

- Il y a des avancées. En effet, n'y a-t-il pas des femmes dans les équipes d'animation pastorale, dans les célébrations de sépultures, la préparation au sacrement de mariage, les comptes des paroisses, la catéchèse, le service des vocations, la formation au séminaire, en milieu hospitalier... ? Il y a une dizaine d'années, créer dans un diocèse un institut universitaire de théologie pour des laïcs aurait été impensable. Et encore davantage le fait d'en confier la direction à une femme.

- Me basant sur mon compagnonnage avec les personnes très pauvres, ma conviction est que chaque être humain a une valeur intrinsèque, il a une pensée, il a une expérience de vie essentielle à faire connaître. Et ne pas en tenir compte est un véritable gâchis. Notre Église se prive ainsi de choses essentielles en laissant de côté les femmes.

- Donner la communion ne devrait pas être réservé aux hommes. Dans ma paroisse, les femmes portent la communion aux malades à l'hôpital ou à domicile. Mais depuis une vingtaine d'années, je constate qu'elles ne sont plus jamais appelées à la donner lors des célébrations.

- Dans certaines paroisses, les prêtres ne veulent pas que des femmes donnent la communion et soient « servantes d'autel ». Sont-elles impures ?

Sur la participation des femmes aux instances décisionnelles de l'Église

- Dieu a créé l'Homme, homme et femme. L'actuel fonctionnement de l'Église repose sur un nombre important de femmes ayant de multiples compétences : enseignement catéchétique, biblique, théologique, dogmatique, moral ; parti-

cipation à des travaux sur l'éthique, animation des liturgies, accompagnement spirituel de retraitants, organisation et animation des obsèques, préparation à la réception des sacrements, responsabilités dans des mouvements inspirés par l'Église, aumôneries diverses etc. il me semblerait ainsi légitime que les femmes soient davantage intégrées dans le schéma organisationnel et décisionnel de l'Église! Une timide avancée se fait jour à travers la lettre de mission remise à certaines femmes par l'évêque du diocèse! Mais c'est encore beaucoup trop peu! Une fois de plus, un homme confie à une femme, une charge, une mission, elle « reçoit » mais ne participe pas à l'activité décisionnelle de l'Église! Il y a quelque chose à créer, de toute pièce, pour qu'enfin l'Église s'assume totalement et pleinement dans sa double dimension humaine : masculine et féminine, et cela à tous les niveaux organisationnels!

- Dans l'Église, les vraies décisions pastorales sont la plupart du temps retenues « jalousement » par un clergé uniquement masculin. Ce refus qui est ainsi fait aux femmes d'être présentes de façon notable dans les instances de décision, sinon de façon symbolique par telle ou telle représentante, est un véritable problème! Je regrette profondément cette situation, comme si l'Église visible, celle qui s'exprime « en chaire » ou dans les médias, n'était constituée que de prêtres, évêques, cardinaux et autres prélats. Or, je crois que la véritable Église vivante – le peuple de Dieu – est faite de femmes (les plus nombreuses et les plus actives!) et d'hommes engagés ensemble pour vivre et partager la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ au plus près des réalités humaines. Alors, parfois, oui, j'ai honte de cette Église qui ne sait pas toujours ouvrir les yeux sur l'évolution de la société : certes, dans celle-ci, l'égalité homme-femme n'est pas encore parfaite, mais elle y est reconnue, affirmée, et la parité avance... mais dans l'Église, c'est si dur à faire changer, si long à voir venir!

- Depuis quelques années, on constate que quelques déléguées diocésaines sont des femmes, pour la pastorale de la santé, de la formation permanente, du catéchuménat, de la pastorale au tourisme. Sont-elles présentes au conseil presbytéral? Non. Au conseil épiscopal? Non, ni au conseil diocésain pour les affaires économiques. Est ce que l'Église a vraiment changé alors que la femme a pris une autre place dans la société?

- Dans *Gaudium et Spes*, durant le concile Vatican II, les évêques ont réfléchi sur la façon pour l'Église de continuer à être présente dans le monde. Je pense que l'Église a pris du retard, elle gagnerait à mettre des femmes en responsabilité et dans les instances décisionnelles. Pourquoi? Les hommes et les femmes se

complètement, si une partie manque, le tour d'horizon n'est pas complet. Je ne veux pas idéaliser le rôle de la femme mais il est à mon goût beaucoup trop effacé. En tant que laïques, formées, les femmes peuvent demander à ouvrir le débat sur leur participation aux instances décisionnelles de l'Église, car il est temps que la femme soit regardée comme une partenaire, une collaboratrice. La réflexion est ouverte et à creuser.

- Je ne peux qu'être entièrement d'accord avec les paroles de notre Pape François ! Il ouvre la voie à un dialogue et à un débat sur des « questions profondes » jamais encore abordées et toujours renvoyées aux « calendes grecques ». Il me semble que les réticences proviennent plus des pasteurs que des théologiens. Dans combien d'églises encore les jeunes filles sont-elles interdites de la fonction de servantes d'autel, et les femmes de pénétrer dans le chœur ou/et de distribuer la communion ? Les femmes sont qualifiées de très bonnes « ouvrières », voire de bonnes conseillères, mais elles n'ont pas voix au chapitre des décisions. Qui décide toujours en dernier ressort dans les paroisses ?

- Les femmes ont aussi toute leur place à la Curie, dans divers organismes de gestion etc. comme laïques, afin d'aider le Pape François, pour des prises de décision au plus haut niveau. Nous avons maintenant des théologiennes formées et compétentes pour participer au gouvernement de l'Église.

- Pour moi, l'évolution est lente, et avec des avancées et des reculs, c'est pourquoi, je suis mitigée, car les évêques d'aujourd'hui n'ont pas tous le même esprit d'ouverture que le Pape François. Les jeunes prêtres, pour certains, ne sont pas tous prêts à laisser aux femmes une place d'égale dans les décisions pastorales ou les responsabilités, et les prêtres sont souvent ceux qui dirigent et décident en finale. Pourtant, notre mission de baptisée et de confirmée, et notre vocation (redéfinie au Concile Vatican II), nous mettent en situation de « coresponsabilité ».

- Nous représentons plus de 50 % de l'humanité... Même les religieuses, qui donnent leur vie à Dieu et à l'Église, n'ont pas de pouvoir de décision. Quel exemple l'Église donne-t-elle à la société par ce manque d'ouverture ? C'est d'autant plus paradoxal que Jésus ne différencie pas les personnes en fonction de leur sexe. Il dit : « *mettez-vous au service des uns et des autres* ». Avec Jésus, le principe d'égalité hommes-femmes fonctionne !

- En dépit de leur participation très active au sein de l'Église catholique, les femmes sont toujours exclues des instances décisionnelles, elles se sentent to-

talement discriminées. Pourtant, sont reconnus leur dévouement, leur attention aux autres, leur don pour l'éducation, pour la compassion.

- Nous sommes la première génération, dans notre pays, tout au moins en Bretagne, où la transmission de la Parole de Dieu va s'interrompre pour beaucoup. Ce sera peut être le cas pour mes propres petits enfants, L'image que donne l'Église n'est pas la seule responsable mais cela y participe. Ces simples constatations rendent évidentes la nécessité de modifier avec courage le fonctionnement de notre Église.

- Nous sommes complémentaires hommes-femmes mais pas du tout semblables. Des décisions prises communément serviraient à toutes et tous. Dans la religion catholique, c'est encore l'homme qui domine et la femme au service. Je pense qu'un travail commun dans la prise de décision et dans le service dans la prêtrise, améliorerait l'image de notre Église. Et peut-être que certains catholiques qui se sont éloignés se sentiraient de nouveau écoutés et reconnus, ils retrouveraient le chemin d'une Église plus accueillante et plus vivante.

- La place des femmes dans l'Église est toujours très discutée voire controversée de nos jours ! Cette question fait partie intégrante d'une situation de plus en plus décalée avec la société, qui pèse sur l'institution. Dans l'Évangile, Jésus laisse une place importante aux femmes : il leur a donné, à elles qui à l'époque étaient peu considérées, une dignité et une place importante, qu'il en soit de même de nos jours ! Que l'Église redécouvre le rôle des femmes des premiers temps, elles étaient plus présentes, efficaces, et avec des responsabilités.

- Dans l'histoire, l'Église a souvent fait évoluer la société vers plus d'humanité en particulier depuis le Moyen Âge, plus de solidarité, plus de tolérance et de respect. Globalement, il me semble que l'Église a fait progresser notre civilisation, surtout en Europe. Aujourd'hui, elle semble frileuse devant les progrès scientifiques et humains, en particulier devant l'évolution positive de la place des femmes dans notre société. Nous ne nous reconnaissons plus dans les femmes qui servent et mangent « seules au coin de la cheminée », qui obéissent et se soumettent. La femme est un être à part entière, elle en a tous les droits et les devoirs : pourquoi l'Église serait-elle la dernière à le reconnaître ?

- Pour avancer, pourquoi ne pas séparer les fonctions décisionnelles du sacerdoce ?

- La question des femmes dans les instances décisionnelles ne m'apparaît pas primordiale, le débat se situerait plus dans l'exercice de la mission clercs-laïcs.

L'institution fonctionne encore sur un schéma pyramidal ayant pour sommet le clergé, ce qui génère des attitudes cléricales de certains laïcs et des crispations du côté des clercs. Vatican II mérite d'être encore travaillé, médité et mis en œuvre.

- Ce qui est un comble, c'est que les femmes soient plus présentes que les hommes dans l'Église alors qu'elles sont pourtant si peu nombreuses dans les hauts niveaux de réflexion et de décision!

- Ce serait bien qu'elles soient admises dans les congrès ecclésiastiques, que leur parole soit entendue et reconnue, que, dûment mandatées, elles puissent prendre la parole dans la préparation des synodes et des conciles.

- Je rêve que clercs et laïcs (hommes et femmes, consacrés ou non), animés du désir de servir, et non celui de se servir du pouvoir, puissent davantage œuvrer réellement ensemble, même à des niveaux de pouvoirs élevés, pour la Gloire de Dieu et le salut du monde, avec cette confiance de penser que, dans les décisions à prendre ensemble, l'Esprit éclairera les uns et les autres, chacun au cœur de son existence et de son engagement propre. C'est, à l'heure actuelle, difficilement envisageable, mais il y aurait peut-être là quelque chose à réfléchir d'un point de vue théologique. Non qu'il faille que l'Église change en fonction du monde, mais bien qu'elle se donne toujours les moyens de s'adresser à ce monde pour le changer.

- Il est temps que l'Église change son regard... La femme, autant que l'homme, est créée à l'image de Dieu, avec des différences mais ils se complètent l'un et l'autre. Dans l'Église actuelle, cette différence de position engendre des heurts, des malaises... Les femmes se sentent dévalorisées, irresponsables! Nous devenons invisibles dans les moments cruciaux de la communauté!

- Dans beaucoup de mouvements d'action catholique, et dans certaines Églises, la place des femmes est déterminante et ces mouvements et Églises s'en portent très bien. Il est temps que notre Église donne à la femme la place qu'elle mérite. Il n'y a aucune raison, à compétence équivalente, de ne pas confier aux femmes ce qui est accordé aux hommes.

- Je suis épouse de diacre. J'ai suivi presque la même formation que mon mari, mais je n'ai pas de place, sinon à côté de lui dans ses joies et ses difficultés. J'aimerais plaider pour une complémentarité, pour cela, il faut que les femmes soient entendues, qu'ensemble, hommes et femmes, nous allions à l'essentiel, et non pas que nous revendiquions telle ou telle forme de pouvoir ou de supériorité.

- Ce qui me choque le plus, c'est que, le plus souvent, les postes de responsabilité dans l'Église sont assurés par des hommes, souvent des ecclésiastiques, de même que dans les postes de « représentation ». Je trouve d'autant plus injuste et en désaccord avec les réalités, que la plupart des tâches « de base », mais non négligeables, sont assurées par des femmes : catéchèse, présence auprès des malades, ménage...

Sur l'accès des femmes aux ministères ordonnés.

- Après un long cheminement en Église, un accompagnement des laïcs et de prêtres et une bonne formation, je verrais bien des femmes diaques plutôt que prêtres. Ceci leur permettrait de concilier vie familiale et vie en Église, ce qui n'est pas le cas actuellement pour les prêtres. Dans le cas où ces femmes auraient le courage de faire cette démarche, seraient-elles entendues en haut lieu ?

- Pourquoi pas des femmes diaques ? Elles qui enseignent, accompagnent les obsèques et font souvent de l'Église un lieu si vivant.

- Les femmes assurent tant de services dans l'Église que je suis pour le diaconat. J'aurais également souhaité qu'elles puissent partager le pardon de Dieu avec ceux ou celles qui se confient à elles (visiteuses d'hôpital).

- Pourquoi les femmes ne peuvent-elles pas accéder au diaconat comme dans l'Église primitive ? A une époque, il leur était ouvert : pourquoi cela n'est-il plus d'actualité ? Pourquoi les femmes aumôniers ne pourraient-elles pas donner le sacrement des malades après avoir accompagné une personne souffrante ? Pourquoi à compétences égales, n'ont-elles pas le droit de prononcer des homélies ?

- Offrir une place importante aux femmes dans l'avenir, est l'évolution irréversible, l'Église ne peut pas y échapper. Les femmes veulent offrir un service et non convoiter un quelconque pouvoir. La première marche à franchir serait d'ouvrir le diaconat aux femmes (N.D.L.R. : la grande majorité des réponses des femmes engagées vont dans ce sens.)

- L'accès des femmes au sacrement de l'Ordre, en particulier au diaconat permanent, briserait déjà bien des tabous ! Mais c'est un sacré verrou à faire sauter...

- Les femmes sont les premiers témoins de la Résurrection ! Des femmes dans la curie, des femmes prêchant, non pas des femmes prêtres, mais des femmes diaconesses comme au temps des premiers chrétiens (Rm 15, 1)... Cela rendrait un grand service et aiderait le pape.

- La parole d'une femme ne vaut elle pas celle d'un homme ? Pourquoi dans notre Église les femmes compétentes qui le souhaitent ne peuvent-elles pas devenir diacres, recevoir le titre honorifique de cardinal pour être au cœur des réflexions des évêques à Lourdes ou à Rome ?
- Les femmes pourraient avoir un rôle plus important dans l'annonce de la Parole à l'image des femmes pasteur mais on ne peut s'improviser, il faut être formées.
- Il est heureux que le Pape François veuille donner plus de pouvoir aux femmes. Pourrait-on voir un jour des femmes ordonnées ? Chez les protestants, il y a de nombreuses femmes pasteures et cela ne pose aucun problème.
- Si on leur permettait de devenir prêtre, elles auraient des idées intéressantes afin de rendre les paroisses plus vivantes, on se prive des compétences de la moitié de la population.
- Je trouve dommage que les femmes ne puissent être davantage impliquées dans notre Église, devenir prêtre, décider de l'amélioration de l'image, du message de l'Église dans notre société.
- Pourquoi les femmes ne seraient-elles pas ordonnées diacres et pourquoi ne pas envisager des femmes prêtres ? Cela donnerait un nouveau souffle à l'Église ».
- Dans l'histoire récente que j'ai connue, et notamment dans les années 80, la question a souvent été viciée dans la mesure où elle était souvent posée en termes de pouvoir alors que les ministères sont fondamentalement des services. En tous cas, la question mérite d'être posée à nouveau pour l'ensemble des ministères.

Annexe 2

Questionnaires

Aux évêques

- Le Pape François réclame une « présence féminine plus incisive et décisive » dans l'Église, qu'en pensez-vous ?
- Comment faites-vous vivre l'alliance/partenariat hommes femmes au sein du diocèse ?
- Quelle place ont les femmes dans le fonctionnement du diocèse Ont -elles été appelées, ou se sont-elles proposées d'elles-mêmes ?
 - Comment analysez-vous la disparition du diaconat des femmes au cours des siècles ?
 - Que penseriez-vous de la réouverture du diaconat aux femmes ?
- Quels rôles pourraient occuper les jeunes filles et les femmes dans la liturgie ?
- Comment pourrait être élargi le rôle confié aux laïcs ?
- Quel est votre sentiment sur le rôle des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église ?
- Que doit apporter à l'Église actuelle le « génie féminin » dont parle le Pape François ?

Aux prêtres

- Comment privilégiez-vous la place de la femme ou de l'homme dans votre secteur ou vos paroisses ?
- Comment incitez-vous de nouvelles femmes à prendre des responsabilités ?
- Comment encouragez-vous des femmes à évoluer vers de nouvelles responsabilités ?
- Pensez-vous que certaines responsabilités ne puissent pas être ouvertes à des femmes ?
- Que penseriez-vous de la réouverture du diaconat aux femmes ?
- Que vous apporte le « génie féminin » dans vos paroisses ou votre secteur, et comment le valorisez-vous ?

- Comment justifiez-vous la présence ou l'absence des femmes dans les différents services : de l'autel, de la Parole, de l'Eucharistie, dans le conseil pastoral, les EA, les conseils économiques.
- Et si les femmes désertaient l'Église... ? Alors !

Aux femmes engagées dans l'Église

- Quelle est votre fonction dans l'Église et depuis quand ? Avez-vous une lettre de mission ou un contrat ?
- Avez-vous été appelées ou avez-vous spontanément proposé vos services ?
- Vous sentez-vous reconnues, épanouies dans votre rôle ?
- Rencontrez-vous des difficultés dans votre responsabilité ? Si oui lesquelles ?
- Comment se prennent les décisions dans l'organisation de votre service ?
- Pouvez-vous faire librement des propositions ?
- Que pensez-vous de la place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église ?
- Que signifie pour vous l'alliance/partenariat hommes femmes au sein de l'Église et comment la vivez-vous ?
- Comment analysez-vous l'évolution de la place des femmes dans l'Église ?

Aux femmes non-engagées

- Que pensez-vous de la place des femmes dans les instances de décisions de l'Église ?
- Qu'est-ce qui freine votre engagement dans l'Église ?
- Qu'est-ce qui vous ferait changer d'avis ?

Aux femmes pasteurs

- Quel est votre parcours ? Depuis combien de temps exercez-vous votre ministère ?
- Vous sentez-vous reconnue auprès de votre hiérarchie ?
- Qu'est-ce qui vous a incitée, motivée à prendre cette responsabilité ?
- Quels conseils donneriez-vous aux femmes catholiques pour qu'elles prennent plus de place dans l'Église ?

Annexe 3

Interview

De femmes chrétiennes

- Quel est votre rôle exact ?
- Quel est votre parcours ?
- De quelles compétences avez-vous eu besoin pour accéder à cette fonction ?
- Qu'est-ce qui a facilité votre parcours ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Est-ce par le fait d'être une femme ?
- Comment les avez-vous surmontées ? Quelle aide avez-vous reçue ?
- Avez-vous d'autres éléments à ajouter (bonnes idées, bonnes pratiques) ?

De religieuses de différentes congrégations

- Quel est votre parcours ?
- Quelle est votre mission au sein de votre communauté ?
- Etes-vous sollicitée dans l'animation liturgique ?
- Ressentez-vous une « discrimination » dans cette animation ? Si oui comment la vivez-vous ? Comment se manifeste-t-elle et comment le vivez-vous ?
- Avez-vous d'autres éléments à nous communiquer sur ce que vous vivez en communauté ?

De femmes engagées en Église

- Quel est votre rôle au sein de la paroisse ? Dans la liturgie et en dehors de la liturgie. (Distinguer les deux situations)
- Vous sentez-vous reconnue dans l'équipe d'animation ?
- Qu'est-ce qui vous a aidée ? Leviers-apports...
- Qu'est-ce qui est difficile ? Freins-obstacles...
- Avez-vous d'autres éléments à nous donner sur le fonctionnement de la liturgie ?

Nous remercions toutes nos adhérentes qui se sont investies dans la réalisation de ce projet.

Nous remercions toutes les personnes interrogées, hommes et femmes, parfois éloignées de l'Eglise, qui se sont exprimées.

Nous remercions l'aumônier national, le Père Michel Meunier, et les aumôniers régionaux, pour leurs conseils et leur soutien.



Action catholique des femmes
Sous la présidence de Françoise le Galliot,
Rose-Marie Maillier, Joëlle Prévot, Michèle Hullin
98 rue de l'Université, 75 007 Paris
01 40 62 65 00
www.actioncatholiquedesfemmes.org
Contact: national@actioncatholiquedesfemmes.org

Au même titre que d'autres, l'Action catholique des femmes a pris son « bâton de pèlerin » et s'est lancée dans la réalisation de cette action de plaidoyer afin de valoriser le rôle des femmes pour une Église plus juste. Cet engagement, reflet des objectifs du mouvement, a pour finalité de questionner les instances supérieures ecclésiales de manière à ce que les femmes puissent accéder à des postes-clés de prises de décisions. En effet, l'Église peut-elle émettre des orientations et des recommandations en se privant de la moitié de l'humanité ?

Ce plaidoyer s'adresse non seulement aux femmes du mouvement et à ses partenaires mais aussi à toutes les femmes catholiques, engagées ou non, ainsi qu'aux autorités influentes et décisionnaires de notre Église. Notre souhait est d'ouvrir le dialogue avec tous.

L'Acf s'est ainsi engagée à s'interroger sur les obstacles qui empêchent aujourd'hui l'accès des femmes aux instances décisionnelles de l'Église.

Nous espérons que ce livret saura vous inspirer et vous donnera l'envie de nous rejoindre dans cette visée.

